

# INACCEPTABLE ! INTOLERABLE !

## Violente agression d'un Brigadier-Chef au QD

CP AVIGNON-LE PONTET

Le Pontet, le 26 Février 2025

Ce jeudi 25 février, vers 14h45, un gradé en poste au QD a une nouvelle fois été victime d'une agression physique d'une extrême violence de la part d'une personne détenue récemment placée en prévention. Cette attaque s'ajoute à une série déjà bien trop longue de violences à l'encontre des personnels pénitentiaires !

D'abord placé en régime différencié au CD depuis le samedi 22 février à la suite d'une bagarre entre détenus sur la coursive, le détenu B. a bénéficié, le 25 février au matin, d'une mesure de précaution, une ouverture à deux agents en raison de son comportement agressif depuis cette date.

Mécontent d'être en régime fermé, il n'a eu de cesse de perturber la détention en frappant constamment à la porte de sa cellule, exigeant son retour en régime ouvert. Il a même posé un **ultimatum** : c'était la porte ouverte ou le chaos à l'étage !

Afin de ramener le calme et d'éviter une aggravation de la situation, il a logiquement été placé en prévention.

Lors de son placement en cellule disciplinaire, l'individu a fait preuve d'une **VIOLENCE EXTRÊME**, assénant deux coups en pleine face au Brigadier-Chef en poste. Il a d'abord porté un premier coup à l'arcade, suivi d'un second au niveau du front, avant que les agents ne parviennent à le maîtriser.

Déjà connu pour son lourd passif, comprenant un transfert pour **MOS** au CP Avignon - Le Pontet en octobre 2024 ainsi que pas moins de 50 comparutions en CDD, il s'est une nouvelle fois illustré par son agressivité.

### L'IMPRÉVISIBILITÉ ET LA VIOLENCE INCONTRÔLABLE DE LA POPULATION PÉNALE ! UNE RÉALITÉ RÉCURRENTÉ

Le Bureau Local **UFAP-UNSa Justice** **EXPRIME** toute sa solidarité envers notre collègue **agressé, blessé et choqué**, et remercie l'ensemble des personnels qui, par leur professionnalisme, ont empêché la situation de dégénérer davantage lors de cette intervention musclée.

L'**UFAP-UNSa Justice** **DENONCE** avec la plus grande fermeté ces agressions répétées contre les personnels pénitentiaires, qui ne doivent en aucun cas rester sans conséquence. **Elles constituent une atteinte flagrante** au respect et à la dignité que chaque agent mérite.

L'**UFAP-UNSa Justice** **EXIGE** des **sanctions pénales fermes** contre l'agresseur ainsi que son **transfert immédiat** en **UDV**, afin de préserver l'ordre et la sécurité de notre établissement, inadapté à ce type d'individu.

*L'UFAP UNSa Justice, une Présence Quotidienne...*

Le Bureau Local **UFAP-UNSa Justice**.